

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

(auparavant, Portefeuille canadien d'obligations à rendement global BMO Harris)

Période close le 30 juin 2013

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels et annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, par courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Harris Gestion de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King Street W., 41^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1H3, ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmobanqueprivéeharris.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Portefeuille.

Analyse du rendement par la direction

BMO Harris Gestion de placements inc. (« BHGPI » ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, veille à la gestion des activités, aux placements et à l'administration des Portefeuilles privés BMO Harris et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris (le « Portefeuille »).

Résultats

Depuis le 25 janvier 2013, les stratégies de placement du Portefeuille ont été modifiées. Le sous-conseiller peut maintenant sélectionner des titres à revenu fixe en s'appuyant sur les caractéristiques d'un indice obligataire à moyen terme canadien largement reconnu. Parallèlement à ces changements, l'indice de référence du Portefeuille, l'indice obligataire universel DEX, a été remplacé par l'indice obligataire à moyen terme DEX. En outre, le Portefeuille, qui s'appelait auparavant le Portefeuille canadien d'obligations à rendement global BMO Harris, a été renommé pour prendre son nom actuel.

Pour le semestre clos le 30 juin 2013, le Portefeuille a dégagé un rendement de -1,80 %, après déduction des frais. L'indice obligataire universel DEX a affiché un rendement total de -1,68 % sur la même période. Le rendement total de l'indice obligataire à moyen terme DEX a été de -1,51 % au cours de la même période de six mois.

Les rendements des obligations canadiennes sont restés relativement stables pendant la première moitié de la période. Plus tard dans la période, les rendements ont toutefois connu une hausse notable après que la Réserve fédérale des États-Unis (la « Fed ») eut évoqué une réduction potentielle de son programme d'achat d'obligations dans un avenir proche. Les répercussions potentielles d'une diminution des mesures de stimulation ont provoqué une hausse des rendements obligataires partout dans le monde, ce qui s'est traduit par des ventes massives d'actifs axés sur les rendements. Les rendements ont encore augmenté en juin 2013, après que Ben Bernanke, le président de la Fed, eut confirmé son intention de mettre un frein à son programme d'achat d'obligations avant la fin de 2013. Cela a entraîné une nouvelle vague de ventes dans toutes les catégories d'actifs, notamment les obligations, les actions et les marchandises.

Les rendements ayant baissé plus tôt dans la période, les obligations de courtes et moyennes durations et les obligations de sociétés ont affiché des gains. La majeure partie de l'activité du marché obligataire s'est toutefois déroulée plus tard pendant la période, après l'annonce de la Fed. Après la réunion de cette dernière, les rendements ont augmenté pour toutes les durées, notamment pour les titres venant à échéance à moyen terme, ce qui a engendré une accentuation de la courbe des taux des émissions fédérales canadiennes. Le rendement des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada s'est apprécié de 69 points de base (« pb »). L'écart entre les émissions canadiennes à 2 et à 10 ans

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

s'est creusé de 68,5 pb durant la période, l'essentiel de cette augmentation s'étant produit au cours de la deuxième moitié du semestre. L'écart entre les obligations de sociétés canadiennes et les obligations émises par le gouvernement fédéral s'est resserré de 11 pb pendant la période, ce qui compense légèrement l'incidence négative de la hausse des taux d'intérêt sur les obligations de sociétés.

La hausse des taux a nui au rendement du Portefeuille plus tard au cours de la période, la durée de 6,47 années de celui-ci étant légèrement supérieure à celle de 6,43 années de l'indice de référence.

La pondération des obligations notées AAA dans le Portefeuille, légèrement inférieure à celle de l'indice de référence, a favorisé le rendement durant la période. Le resserrement de 11 pb des écarts de crédit a également soutenu le rendement du Portefeuille.

Les émissions d'obligations qui ont été retirées de l'indice de référence pendant la période ont également été vendues et supprimées du Portefeuille. Le produit de ces ventes a été réinvesti pour acheter d'autres émissions entrant dans la composition de l'indice de référence. Si ou lorsque des liquidités ont été nécessaires pour répondre aux demandes de rachat, des émissions ont été vendues pour financer ces sorties de fonds tout en veillant à maintenir les caractéristiques de l'indice de référence. Les rentrées de fonds et le produit de la vente des titres retirés de l'indice de référence ont été affectés à l'achat d'autres obligations composant l'indice de référence. Les achats ont été effectués en veillant à reproduire au mieux les différentes caractéristiques de l'indice de référence.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement et la composition du Portefeuille à long terme, veuillez consulter les rubriques « Rendement passé » et « Aperçu du portefeuille de placements » du présent document.

Événements récents

Le sous-conseiller pense que la hausse des rendements obligataires qui s'est produite plus tard au cours de la période était probablement une réaction excessive. Il estime que la Banque du Canada devrait maintenir son taux à un jour à 1,00 % jusqu'à la fin de 2013, étant donné qu'elle a déjà relevé ses taux depuis la sortie de

la crise du crédit. Alors que les données semblent indiquer que l'économie américaine s'est raffermie, les chiffres de l'économie canadienne sont stables, mais pas encore assez solides pour justifier une hausse des taux d'intérêt. Bien que la politique monétaire des États-Unis soit mieux adaptée à une économie très ralentie, le sous-conseiller juge la politique monétaire du Canada adéquate dans la situation économique actuelle du pays. Sauf événement économique imprévu, il s'attend à voir les taux d'intérêt revenir à la normale d'ici la fin de 2013.

Le sous-conseiller pense que la Fed ne réduira pas son programme d'achat d'obligations sans un affermissement préalable de la situation macroéconomique notamment l'amélioration de l'emploi. Il considère également que l'amélioration des conditions économiques est une bonne chose pour les entreprises et que cela pourrait entraîner un nouveau resserrement des écarts de crédit.

Selon le sous-conseiller, la hausse des rendements, notamment pour les obligations à moyen terme, se traduira probablement par une nouvelle migration des obligations à long terme vers l'extrémité court terme de la courbe des taux. Il estime en conséquence que les obligations à court terme pourraient afficher de meilleurs rendements que les obligations à long terme et que les obligations de sociétés pourraient battre les émissions d'État, pour autant qu'aucun événement macroéconomique grave ne survienne d'ici la fin de 2013.

Normes comptables futures

Les fonds d'investissement canadiens seront tenus de préparer leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour tous les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date. Le Portefeuille préparera ses états financiers selon les IFRS pour toutes les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Il présentera ses résultats financiers pour la période intermédiaire close le 30 juin 2014 selon les IFRS. Le Portefeuille présentera également les données comparatives présentées conformément aux IFRS, ainsi qu'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (date du passage aux IFRS). Les principales normes IFRS qui auront une incidence sur le Portefeuille sont résumées ci-après.

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

Selon l'analyse du Portefeuille effectuée à ce jour, les principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront l'évaluation de la juste valeur, la présentation des flux de trésorerie, la consolidation des placements et le classement de l'actif net représentant les capitaux propres. Les différences décrites dans les sections qui suivent se fondent sur les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») et les IFRS, qui sont en vigueur en date des présentes. Cette liste ne devrait pas être considérée comme la liste complète des principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS par le Portefeuille.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, définit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, la norme exige que l'évaluation se fonde sur le prix situé dans la fourchette de cours acheteur et vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La norme permet l'utilisation du prix milieu de fourchette ou d'autres méthodes d'établissement des prix qui sont appliquées par les participants du marché comme un moyen pratique de procéder à une évaluation de la juste valeur à l'aide d'une fourchette de cours acheteur et vendeur. Par conséquent, cette norme aura une incidence sur l'actif net par part aux fins de la présentation des états financiers par rapport aux normes actuelles, et elle pourrait aussi entraîner l'élimination de l'écart entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part à la date de présentation des états financiers. Le gestionnaire n'a pas constaté de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part à la suite du passage aux IFRS.

Si le Portefeuille possède un placement dont il détient le contrôle, le gestionnaire suppose qu'il se qualifiera comme une entité d'investissement, conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Le Portefeuille ne sera donc pas tenu de consolider ses placements, mais plutôt de les comptabiliser à leur juste valeur, même s'il en détient le contrôle. Si le Portefeuille évalue à la juste valeur des placements dont il détient le contrôle, il sera peut-être tenu de fournir une information supplémentaire sur les placements dont il détient le contrôle dans ses états financiers, conformément à

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. IFRS 12 exige également la publication de renseignements complémentaires s'il a été établi que le Portefeuille se qualifie comme une entité d'investissement, même s'il ne présente pas toutes les caractéristiques types d'une entité d'investissement.

Selon IAS 32, Instruments financiers : Présentation, il se peut que les capitaux propres doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Portefeuille, à moins que certaines conditions ne soient réunies. Le gestionnaire examine actuellement la structure de propriété des parts du Portefeuille pour confirmer le classement.

Opérations entre apparentés

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal (« BMO »), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BHGPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BHGPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des ententes avec ou visant d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines personnes physiques ou morales apparentées ou liées au Portefeuille (chacune, un « apparenté » et collectivement, les « apparentés »).

Sous-conseiller

BHGPI a retenu les services de BMO GA inc., un apparenté, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement en ce qui a trait aux placements du Portefeuille. BMO GA inc. reçoit mensuellement des honoraires de conseiller en valeurs dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BHGPI.

Achat et vente de titres

Opérations sur le marché secondaire sur des titres de créance de BMO, Placements dans des titres de créance non gouvernementaux souscrits par BMO Nesbitt Burns Inc., opérations sur titres de créance avec BMO Nesbitt Burns Inc. agissant en qualité de contrepartiste, et opérations interfonds. Durant la période, le gestionnaire s'est fondé sur l'approbation et les directives permanentes du comité d'examen indépendant (« CEI ») du Portefeuille en ce qui concerne les opérations entre apparentés suivantes :

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

- (a) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance émis par BMO ou un émetteur qui y est lié;
- (b) des opérations sur une catégorie de titres de capitaux propres ou de titres de créance d'émetteurs non gouvernementaux pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou la période de 60 jours suivant la période de placement. BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, a agi à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- (c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc. agit à titre de contrepartiste du Portefeuille; et
- (d) des opérations interfonds (chacune étant une « opération entre apparentés »).

Conformément à l'approbation et aux directives permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération entre apparentés, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations entre apparentés, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur l'approbation et les directives permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme ou non aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures en vigueur visent à assurer que l'opération entre apparentés i) est effectuée sans aucune influence d'une entité liée au gestionnaire, d'une société liée ou d'un membre de son groupe et ne tient compte d'aucune considération se rapportant au gestionnaire ou à une société liée ou à un membre de son groupe; ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller, selon le cas, sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille; et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, un apparenté, impute des frais annuels à chaque investisseur pour les

services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier. Les frais annuels pour ces services sont calculés selon un barème dégressif — de 1,95 % à 0,20 % de l'actif sous gestion — qui varie selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de placement imputés à l'investisseur est déterminé en fonction du barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement de BHGPI qui lui a été remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BHGPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des apparentés fournissent certains services au Portefeuille. BMO GA inc. est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BMO GA inc. sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et administratifs qu'ils fournissent. Les services administratifs comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat. Les frais imputés au Portefeuille pendant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	119	119

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire reçoit des honoraires annuels des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier.

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières concernant le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Actif net au début de la période	\$ 11,07	11,27	10,74	10,49	10,34	10,49
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,20	0,42	0,42	0,43	0,48	0,52
Total des charges	\$ (0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,20	0,41	(0,04)	0,06	(0,10)	0,05
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ (0,54)	(0,50)	0,57	0,20	0,20	(0,19)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	\$ (0,14)	0,32	0,94	0,69	0,58	0,38
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,20	0,42	0,41	0,44	0,48	0,53
Dividendes	\$ —	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$ 0,20	0,10	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,01	0,00	0,00	—	—	—
Distributions annuelles totales ³⁾	\$ 0,41	0,52	0,41	0,44	0,48	0,53
Actif net à la fin de la période	\$ 10,47	11,07	11,27	10,74	10,49	10,34

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du Portefeuille au 30 juin 2013. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement des cours des titres du Portefeuille. Les notes annexes du Portefeuille contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 1 039 818	1 013 494	1 042 204	946 888	1 036 184	814 147
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	99 327	91 518	92 487	88 131	98 810	78 723
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge	% 0,16	0,07	0,04	0,04	0,04	0,04
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% —	—	—	—	—	—
Taux de rotation du Portefeuille ⁴⁾	% 103,79	74,58	32,74	41,91	48,24	27,31
Valeur liquidative par part	\$ 10,47	11,07	11,27	10,74	10,49	10,34

¹⁾ Données au 30 juin et au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions du Portefeuille n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été de néant.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres du Portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

Rendement passé

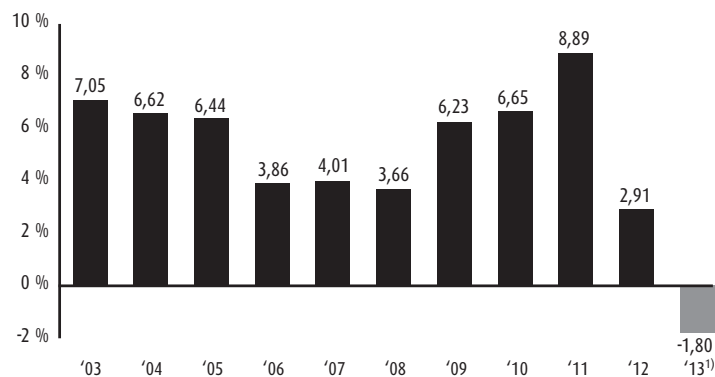
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et qu'elles se fondent sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2013. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement que vous auriez effectué le premier jour de chaque exercice.



¹⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2013.

Portefeuille canadien d'obligations à moyen terme BMO Harris

Aperçu du portefeuille de placements

au 30 juin 2013

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations provinciales	37,3
Obligations du gouvernement	34,8
Obligations de sociétés	24,1
Obligations municipales	2,8
Titres adossés à des créances mobilières	0,1
Trésorerie/débiteurs/créiteurs	0,9
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Émetteur	
Gouvernement du Canada, 3,750 %, 1 ^{er} juin 2019	5,4
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2020	4,6
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} juin 2021	4,1
Province d'Ontario, 4,000 %, 2 juin 2021	4,1
Province d'Ontario, 4,200 %, 2 juin 2020	3,7
Province d'Ontario, 3,150 %, 2 juin 2022	3,6
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2022	3,2
Province de Québec, billets, non garantis, 4,500 %, 1 ^{er} déc. 2020	3,2
Gouvernement du Canada, série 1, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2023	2,7
Province de Québec, 4,250 %, 1 ^{er} déc. 2021	2,6
Fiducie canadienne pour l'habitation, obligations hypothécaires, série 23, garanties, 4,100 %, 15 déc. 2018	2,6
Province d'Ontario, 4,400 %, 2 juin 2019	2,5
Gouvernement du Canada, série A55, 8,000 %, 1 ^{er} juin 2023	2,4
Fiducie canadienne pour l'habitation, obligations hypothécaires, série 30, garanties, 3,750 %, 15 mars 2020	2,3
Province de Québec, billets à moyen terme, 4,500 %, 1 ^{er} déc. 2018	2,3
Fiducie canadienne pour l'habitation, obligations hypothécaires, série 48, garanties, 2,400 %, 15 déc. 2022	2,2
Municipal Finance Authority of British Columbia, série DQ, débentures, non garanties, 5,100 %, 20 nov. 2018	2,2

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Émetteur	
Fiducie canadienne pour l'habitation, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, 2,650 %, 15 mars 2022	2,1
Province de Québec, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2022	2,0
Fiducie canadienne pour l'habitation, obligations hypothécaires, série 40, garanties, 3,800 %, 15 juin 2021	1,7
Province d'Ontario, non garanties, 2,850 %, 2 juin 2023	1,6
Province de la Colombie-Britannique, billets à moyen terme, 4,800 %, 15 juin 2021	1,4
Fiducie canadienne pour l'habitation, obligations hypothécaires, série 36, garanties, 3,350 %, 15 déc. 2020	1,4
Financement-Québec, billets, non garantis, 2,400 %, 1 ^{er} déc. 2018	1,3
Province d'Ontario, non garanties, 2,100 %, 8 sept. 2018	1,1
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	66,3
Valeur liquidative totale	1 039 818 344 \$

L'aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible à la fin de chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Harris Gestion
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Banque privée Harris » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Banque privée Harris fait partie de BMO Groupe financier. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Harris Gestion de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services administratifs ainsi que les services en matière successorale, fiduciaire et fiscale, de planification et de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles privés BMO Harris. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Harris Gestion de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et dénie expressément toute intention ou obligation de le faire sauf si la loi applicable l'y oblige.

www.bmobanquepriveeharris.com

(06/13)